

AMAP AMBENE AG 08/11/2016

Nombre de participants : 41 personnes

Producteurs présents :

Sandrine Brun, Idriss Delanghe, Thomas Augey, Sandrine Mangeret, Guy Michel, Pierre Charbonnier, Ghislaine Blanchard, Marie-Hélène Grammont

Introduction

Vincent remercie les membres présents. Il présente les membres du bureau, en soulignant le départ de Catherine Bessaguet, Patricia Rolland et de Karine Tavernier et l'arrivée d'Adèle, élue l'an passé, puis de Véronique Moutarde et Jean-Luc Pouchol qui ont rejoint le groupe dans l'été et candidatent ce jour pour faire partie officiellement du bureau.

Autres membres du bureau : Vincent Cormier (président), Noël Moreau (trésorier), Michel Grosshans, Jean-François Sauvadet

Statistiques

Environ 80 personnes se déplacent chaque semaine, seulement 50 en août, ce qui fixe la moyenne à 73 familles par semaine. Au total, en cumulé, ce sont 2838 personnes qui sont venues aux distributions sur l'année. L'AMAP compte en 2016 180 adhérents. C'est donc 40% des familles viennent chaque semaine.

Vincent, Michel et Jean-François expliquent que d'autres AMAP avec engagement fonctionnent moins bien, que la souplesse est vraiment le facteur de réussite de notre AMAP.

Points de fonctionnement

- ❖ Problème des personnes qui viennent à l'AMAP mais oublient leur commande auprès d'un producteur (cas des sorbets)
 - ➔ Il est acté que les producteurs peuvent en arrivant donner leur liste aux permanents pour qu'ils rappellent aux adhérents leurs commandes
- ❖ Tout le monde n'a pas les mails de l'AMAP : seulement 123 inscrits sur blog pour 180 adhérents, et parfois certains sont inscrits en double.
 - ➔ Vérifier la liste des personnes qui reçoivent les mails de l'adresse de l'AMAP
 - ➔ Il est acté qu'il faut essayer de réinscrire tout le monde à partir du fichier des adhérents, en demandant dans les prochaines semaines la confirmation du mail renseigné à l'inscription.
- ❖ Les producteurs (Sandrine pour le veau notamment) notent que les commandes sont bien plus importantes si un mail est fait à chaque fois (et non une simple annonce sur le blog).
 - ➔ Dans la mesure du possible, nous enverrons ces mails.
- ❖ Pour les produits sur commande, dont les producteurs ne viennent pas régulièrement, il faut prévoir de publier sur le blog et d'envoyer une notification une quinzaine de jours avant la venue des producteurs, ainsi qu'un rappel une semaine avant.
- ❖ Au fil des échanges est apparue la question de maintenir l'AMAP les 20 et 27 décembre : suite à la consultation des producteurs et consommateurs présents, la distribution sera bien maintenue à ces dates.

Changements des statuts (voir annexe)

Jean-François s'est occupé de proposer des statuts plus adaptés au fonctionnement effectif de l'AMAP. Deux modifications importantes soulignées par Jean-François :

- L'adresse du siège social devient modifiable par le conseil d'administration
- Le conseil d'administration remplace le bureau, et s'élargit (15 membres maximum).

Remarques des participants sur les statuts :

- Changer le quorum de l'AG à 1/4
- Précision : le « prix des prestations » correspond par exemple au repas de la fête organisée en juin 2016
- Changer « commissaire aux comptes » pour « vérificateur aux comptes »
- La question de nommer des vice-présidents, trésorier adjoint, ou secrétaire adjoint est soulevée, mais le bureau répond que cela n'est pas utile.

Jean-François explique qu'un projet de règlement intérieur est en cours de réalisation, dans lequel nous pourrions préciser par exemple le mode de vote (à main levée, ...). Vincent rappelle que ce projet date du début (2009) et qu'à l'époque déjà nous n'avions pas trouvé ce règlement très utile.

Les statuts sont soumis au vote avec les modifications proposées ci-dessus. Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

Approbaton des Comptes (en annexe)

Noël, trésorier, présente les comptes.

Solde de 6276,77 € au 01/01/2016 → de 3215,20 € le 08/11/2016

Parmi les dépenses, une précision : 7,30 € sont prélevés mensuellement pour les frais de tenue des comptes.

Vincent et Michel rappellent aux participants la gratuité de la salle, et remercient la municipalité de Maulauzat.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Quels projets peut-on vouloir financer avec ce budget?

- Fête de l'AMAP (en juin): appréciée, il est acté qu'elle doit être reconduite.
- Terre de liens pour encourager l'installation d'arboriculteurs ? à creuser ; l'AG mandate à l'unanimité le CA pour soutenir un tel projet s'il le juge pertinent.
- Projet d'abattoir ambulante. Marie-Hélène Grammont présente un article, écrit par Jocelyne Porchet qui travaille sur cette question. Il est envisagé d'organiser une conférence avec cette intervenante, et voir comment soutenir (don ?) ceux qui se battent pour faire changer les règles d'abattage actuelles. Devant l'intérêt des adhérents pour cette thématique, un groupe de travail est constitué pour proposer des actions en lien avec cette thématique.

Candidats : Véronique, Vincent, Marie-Hélène, ...

l'AG mandate à l'unanimité le CA pour mener des actions sur cette thématique et engager des dépenses s'il le juge pertinent.

- Thomas fait part de son projet d'installation en maraichage à son compte : à voir comment le soutenir en cas de besoin dans les années à venir.

Nouveaux producteurs

L'AMAP manque encore de producteurs de fruits et de St Nectaire, mais aucune solution n'a été trouvée à ce jour.

Une proposition a été adressée à l'association : une productrice de Sicile souhaiterait livrer des agrumes. Cette question faisant débat, elle est soumise au vote : la majorité des participants est contre le fait que des agrumes d'origine italienne soient livrés à l'AMAP.

Tour des producteurs

- ❖ Guy : prend sa retraite à la fin de l'année ; le fils de M. et Mme Brun va prendre la suite. A priori poursuite des projets ; pas de lentille cette année (mauvais temps).
- ❖ Sandrine Brun : prolongation de l'abattage des poulets les mardis et jeudis matins pour les petits producteurs en attendant l'ouverture d'un abattoir à Gannat → pas de coupure, il y aura bien une transition contre ce qui avait été envisagé au départ ; seul problème : nous aurons à l'AMAP des poulets abattus le jeudi, donc à consommer jusqu'au vendredi.
- ❖ Sandrine Mangeret : mieux informer les adhérents par mail lorsqu'il y a une commande à passer
- ❖ Catherine Royet : un peu moins de vin car année sèche mais la qualité est au rdv
- ❖ Thomas : entre 20 et 30 paniers par semaine, assez régulier ; beaucoup de pluie en juin, grêle sur pommes ; maraichage diversifié donc globalement cela s'équilibre.
- ❖ Pierre : a manqué de blé cette année ; l'abattoir ambulante : les consommateurs doivent faire du lobbying pour que cela se développe.
- ❖ Idriss : manque d'eau donc de lait, l'herbe n'était pas assez riche, il a fallu souvent compléter l'alimentation du bétail.
- ❖ Ghislaine : travaille en tant que maraicher, convertie aux fruits rouges depuis 3-4 ans ; diversification de la production avec des sorbets ; possibilité d'amener des fruits rouges frais sur commande : non trop complexe avec les temps de transport. Ont souffert de la sécheresse, mais globalement ça va. Film réalisé sur les producteurs de la région d'Ambert : à rechercher avec les mots clés : blanchard producteur bio valcivière ; fiche producteur à faire sur le site internet de l'AMAP, en indiquant la liste des produits proposés et leur prix

Renouvellement du Conseil d'administration

Thomas est candidat pour représenter les producteurs au sein du CA. Suzanne Chalet est candidate également.

Vincent explique en quoi consistent les tâches des membres du CA :

- Participer à tous les « débats » en donnant son avis, lorsqu'on se rencontre ou par courriels, être le porte-voix de l'association ('militer'),
- Discuter (accepter/refuser) de nouveaux producteurs (ou départ)
- Problème avec un producteur ou avec des adhérents,
- Tout nouveau sujet proposé par un adhérent, ou 'commission' pour réfléchir, ex. abattoir ambulante, prix des produits, participation à un projet (ex. investissement Terres de Lien) ou tout autre sujet (paiement de la salle)
- Représenter l'AMAP : partage avec d'autres AMAP si besoin, présentation de l'AMAP lors de fêtes ou marchés locaux à la demande,
- 'volontaire' pour être permanent aux distributions de la salle, aider à trouver des remplaçants en cas d'absence d'un permanent,

Il est suggéré de désigner une personne chargée de la communication et du site internet.

Présentation du nouveau CA : Vincent, Jean François, Michel, Noël, Véronique, Suzanne, Thomas, Adèle, Jean-Luc

Le CA est élu à l'unanimité. Il se réunira pour élire un bureau.

Vote des cotisations

Maintien de la cotisation à 10 € : voté à l'unanimité

Rappel, adhésion à partir d'août : 5 €